

# Portrait

## Familles avec enfants de 0 à 5 ans

**CLSC du Richelieu**



Julie Boulais

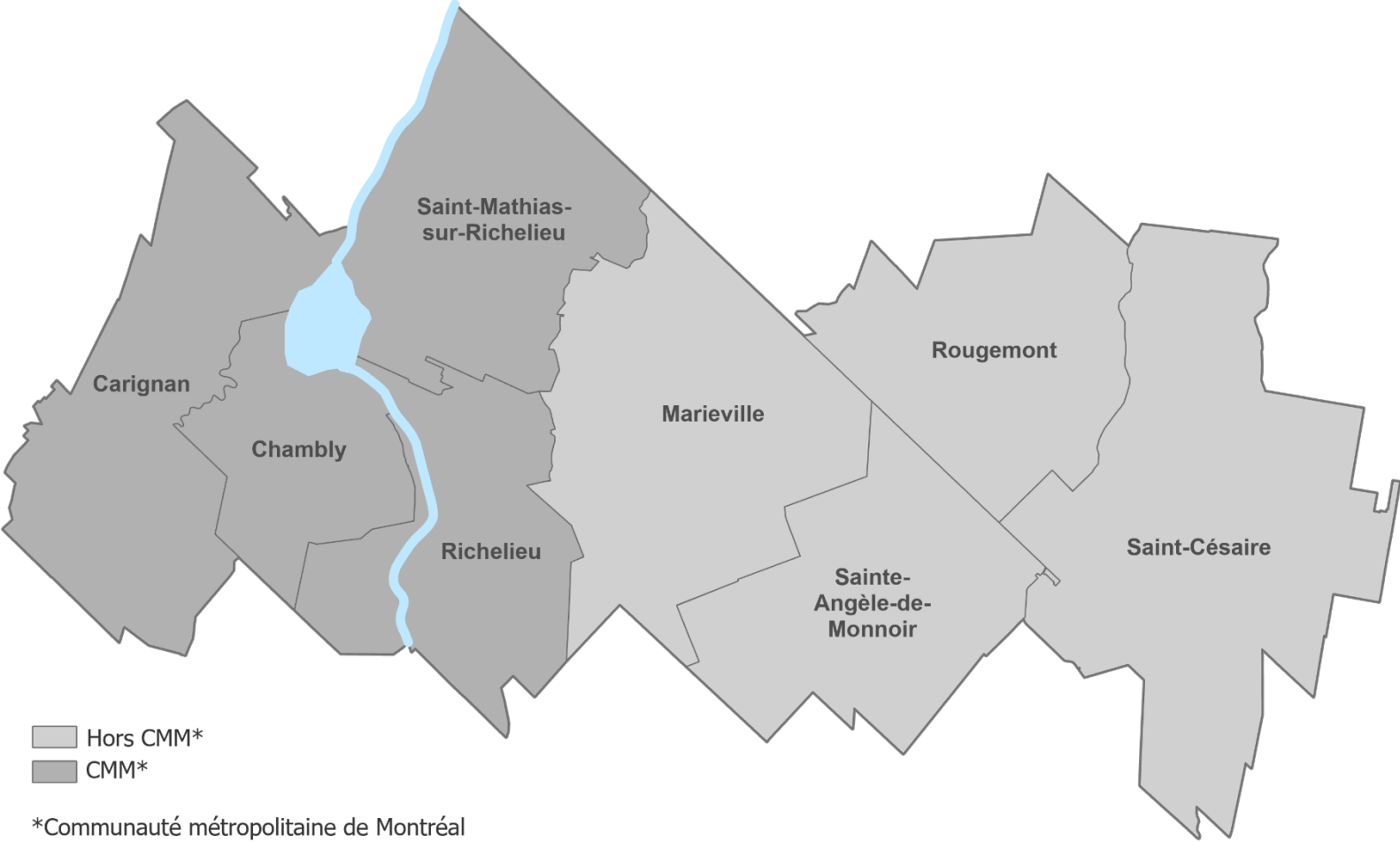
23 septembre 2026

Direction de santé publique de la Montérégie

# Plan

1. Conditions démographiques
2. Conditions socioéconomiques
3. Conditions de logement
4. Profil différencié selon le type de famille

# CLSC du Richelieu



# Mise en garde – Interprétation des données

---

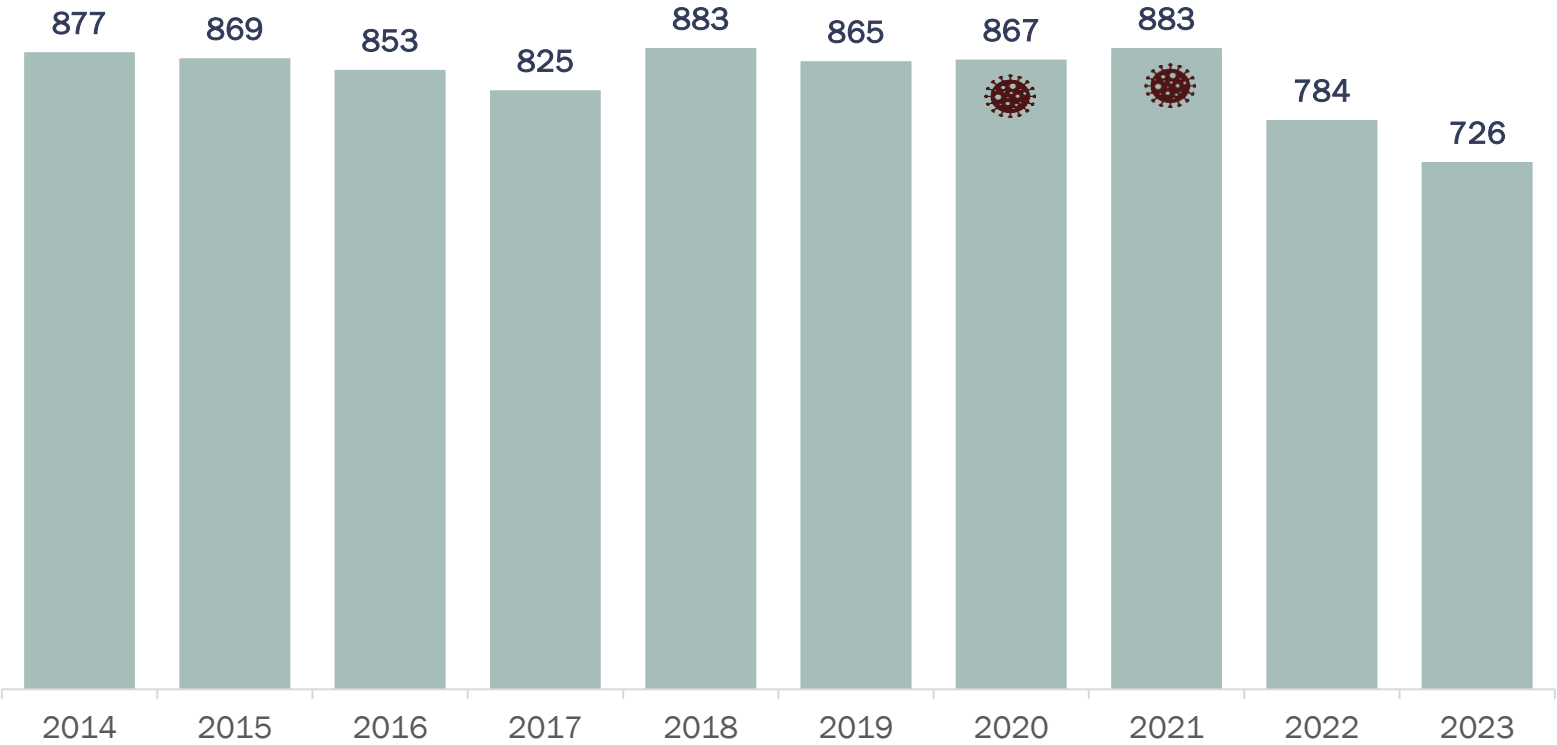
- Données du recensement collectées en contexte pandémique (mai 2021)
- Considérant les effets de la pandémie sur le marché du travail et les différentes mesures d'aide financière, ces indicateurs doivent être interprétés avec prudence :
  - ✓ Revenu
  - ✓ Taux de pauvreté
  - ✓ Logement inabordable
  - ✓ Besoins impérieux en matière de logement

# **1. Conditions démographiques**

# Naissances vivantes, 2014 à 2023

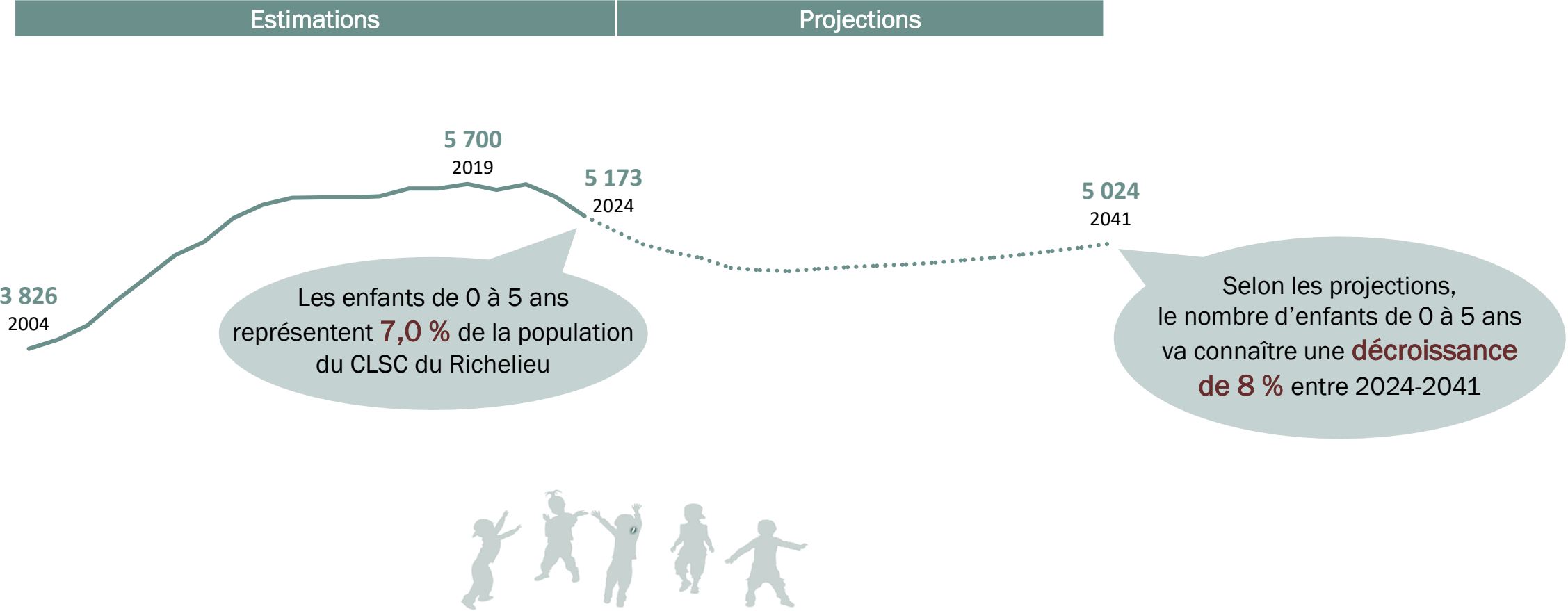


Entre 2014 et 2023, le nombre de naissance a diminué de 17 %  
au CLSC du Richelieu

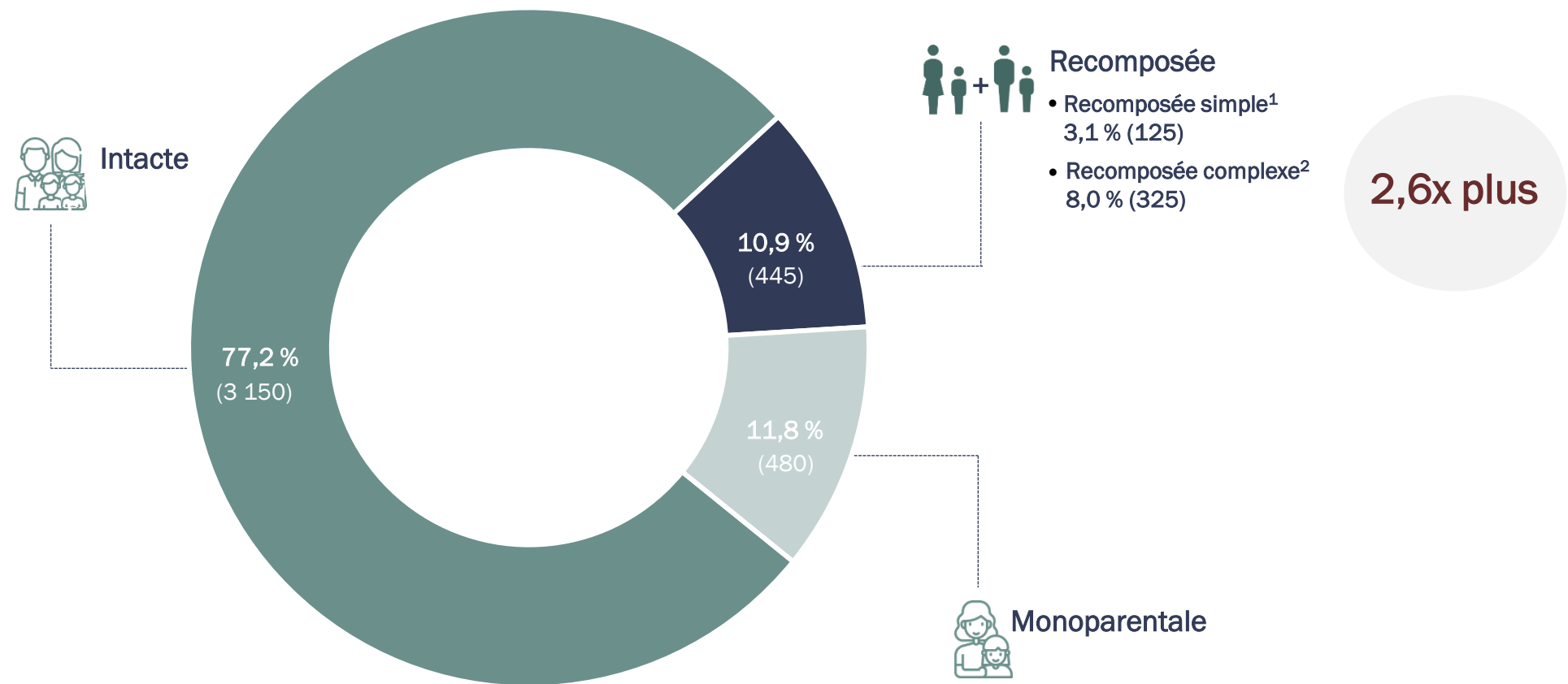


- **Municipalités où l'on retrouve le plus de naissances en 2023 :**
  - Chambly (262)
  - Carignan (135)
  - Marieville (128)
  - Autres (moins de 60)
- **On observe une baisse des naissances dans tout le CLSC à l'exception des municipalités suivantes :**
  - Carignan
  - Saint-Mathias-sur-Richelieu
  - Richelieu

# Enfants âgés de 0 à 5 ans, 2004 à 2041

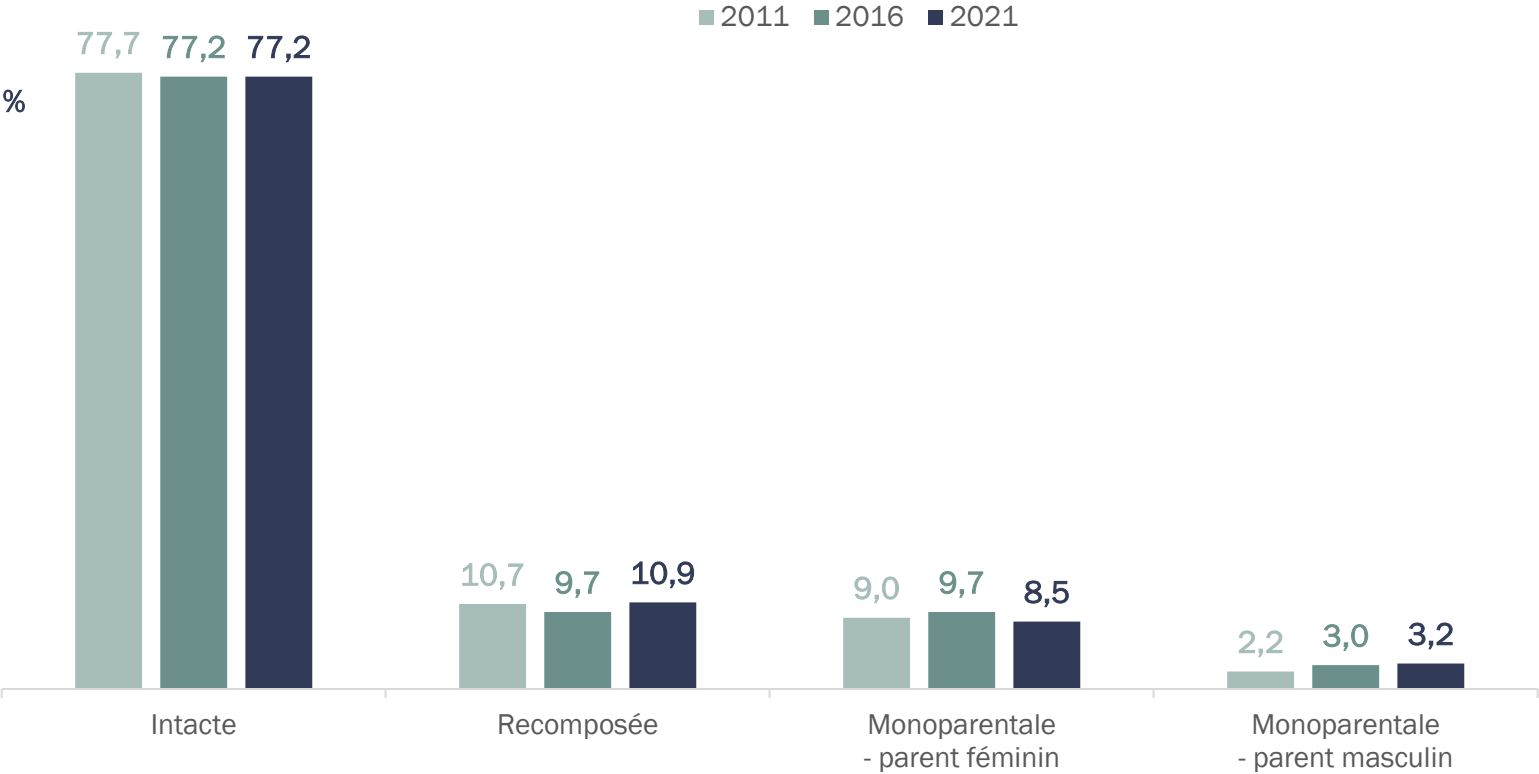


# Répartition des familles selon la structure, 2021

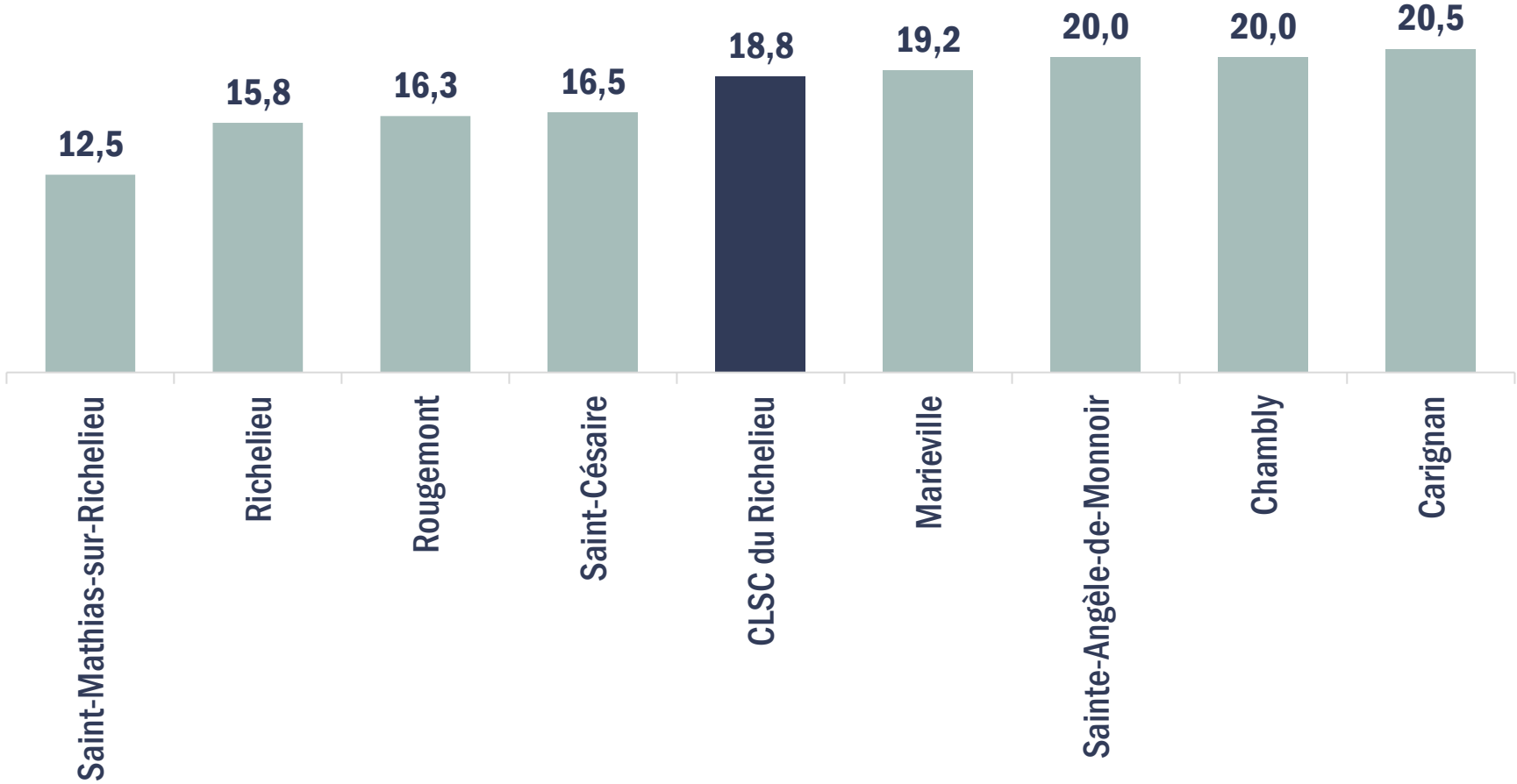


<sup>1</sup> Famille recomposée simple : famille comptant un couple dans lequel tous les enfants sont les enfants biologiques ou adoptés d'un seul des deux conjoints.  
<sup>2</sup> Famille recomposée complexe : famille comptant un couple ayant au moins un enfant né ou adopté avant leur relation actuelle, combiné avec des enfants de l'autre partenaire ou un nouvel enfant issu de leur union.

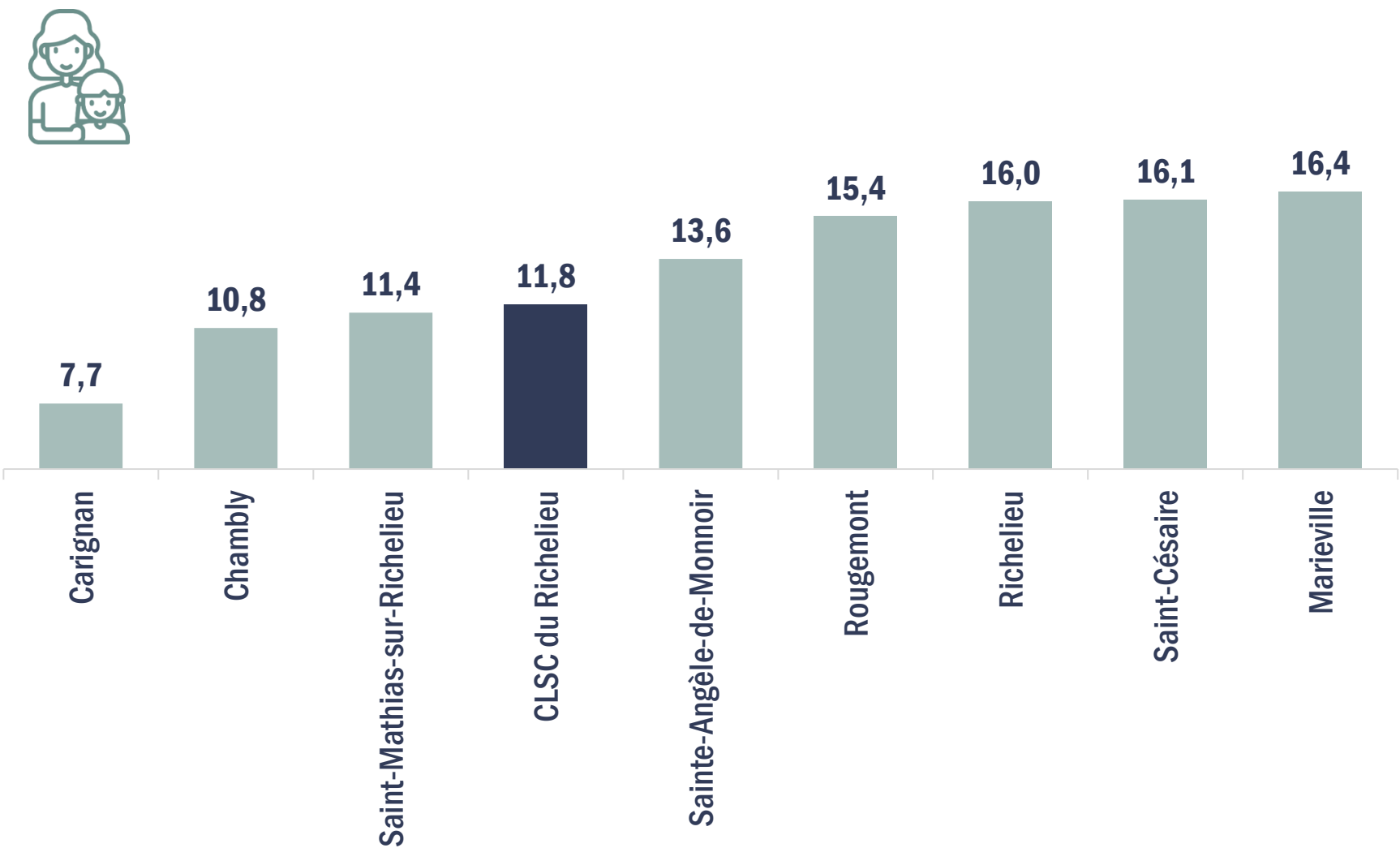
# Répartition des familles selon la structure, 2011 à 2021



# Proportion de familles avec enfants âgés de 0 à 5 ans, 2021



# Proportion de familles monoparentales, 2021

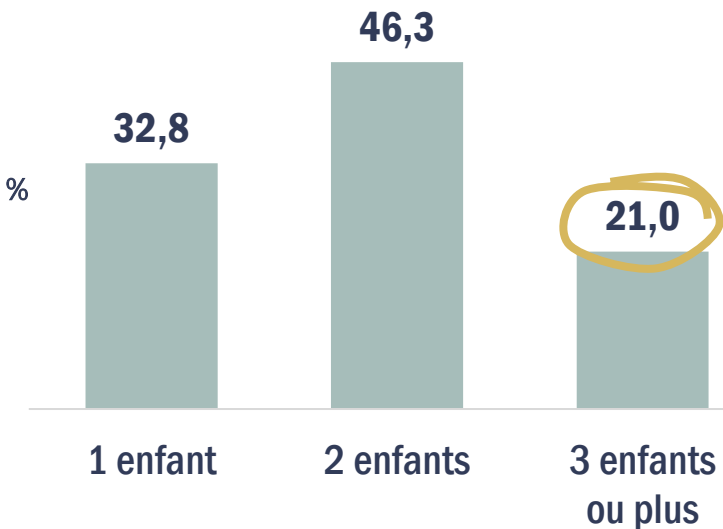


Dans le CLSC, près des  
trois quarts (**72 %**) des  
familles monoparentales  
sont dirigées par  
**une mère**

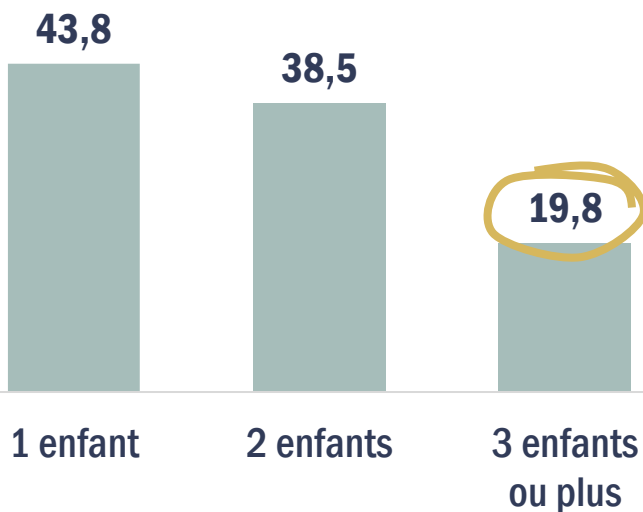
# Répartition des familles selon le nombre d'enfants, 2021



Couple avec enfant



Famille monoparentale



- Dans le CLSC, environ 1 famille sur 5 compte 3 enfants ou plus peu importe qu'elle soit monoparentale ou formée d'un couple

# Proportion de familles comptant au moins une personne immigrante, 2021



**24 %**

des familles avec personnes immigrantes comptent **3 enfants ou plus**

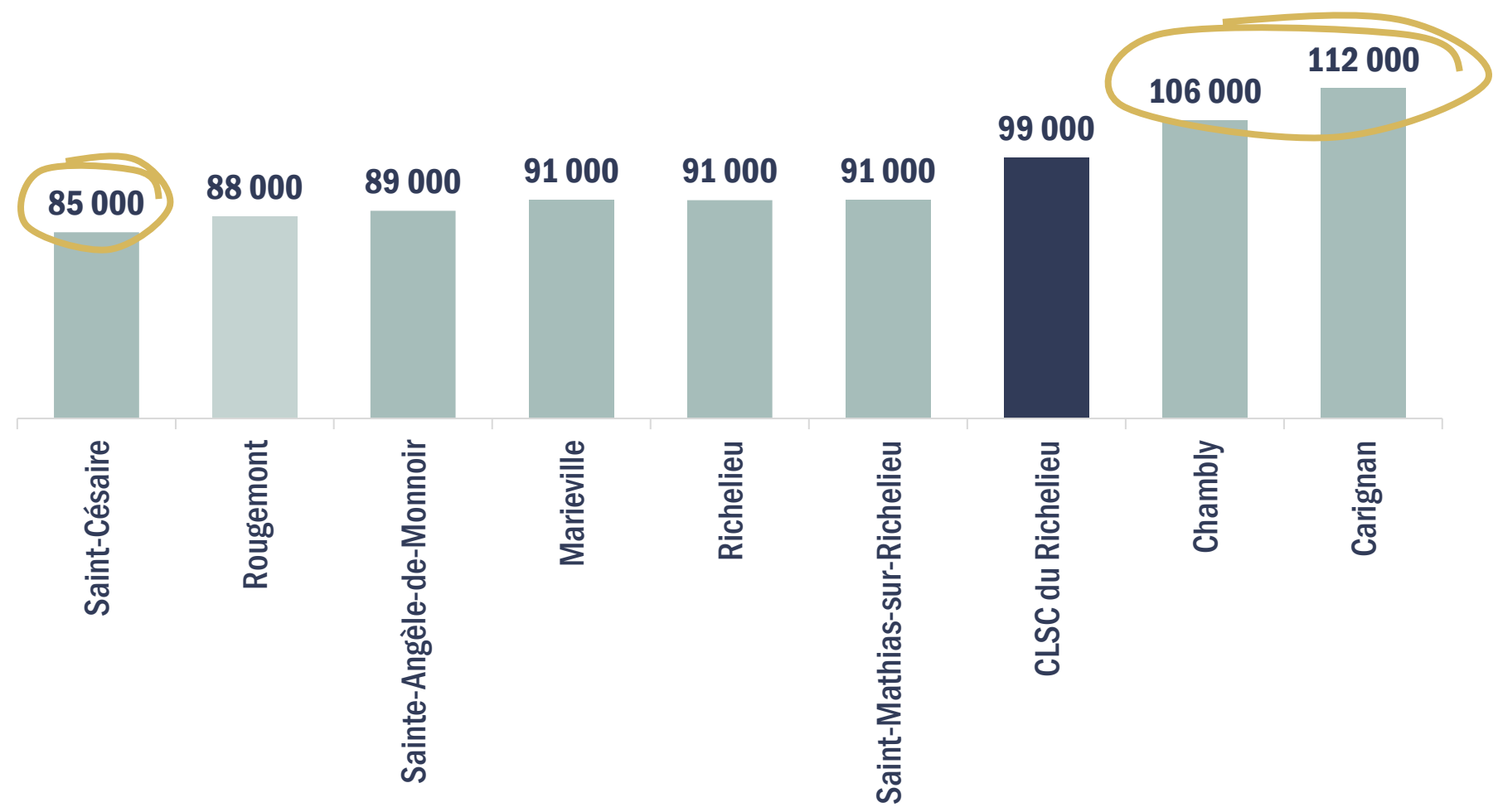


## Profil des parents

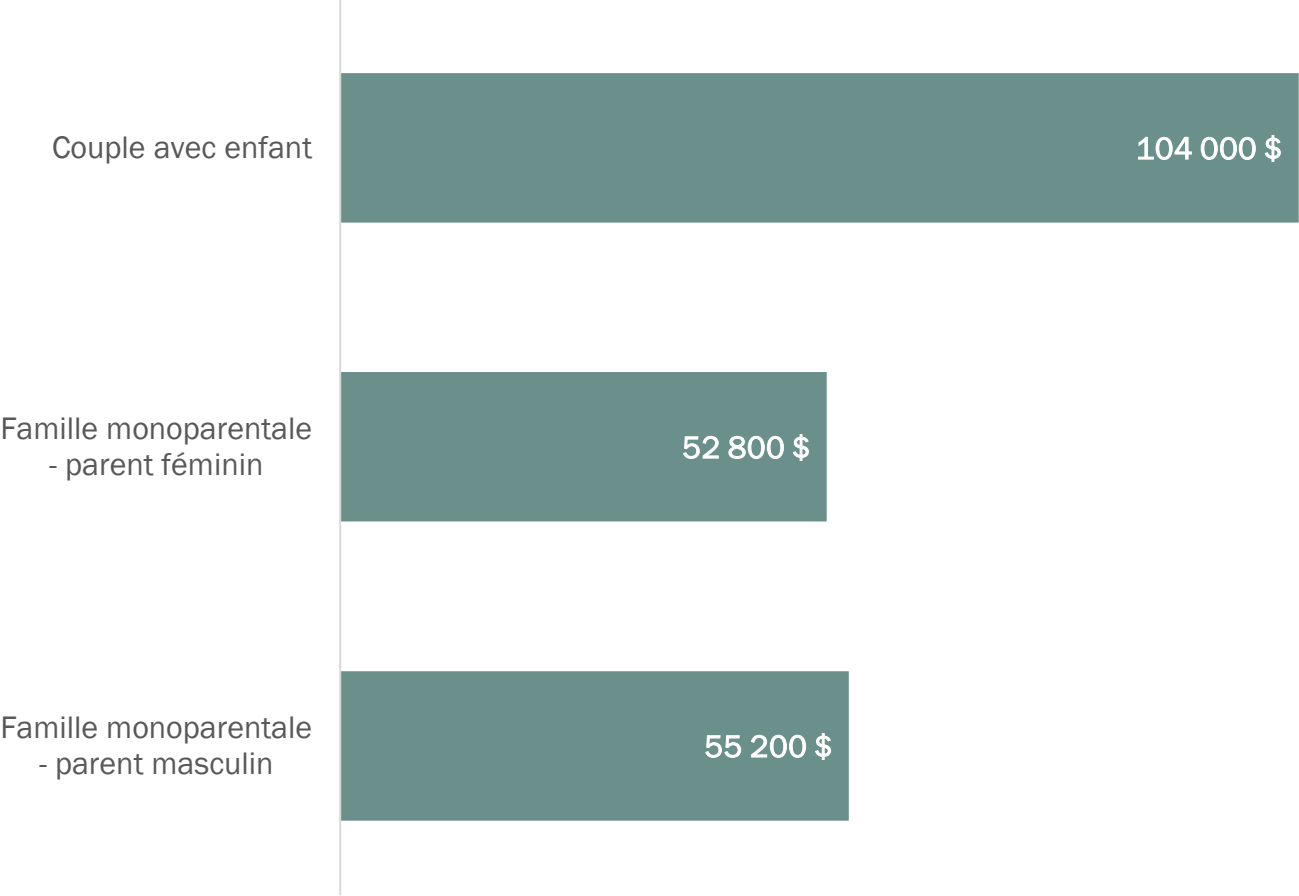
- 15 % (1 130) parents avec enfants de 0 à 5 ans sont **immigrants**
- ✓ 61 % **proviennent d'Afrique et d'Asie**
- ✓ **Revenu médian après impôt**  
52 400 \$ non immigrant / 48 800 \$ immigrant
- ✓ **Langue parlée le plus souvent à la maison**  
10 % anglais / 29 % une autre langue
- ✓ 23 % sont **susceptibles de vouloir être desservis en anglais**

## **2. Conditions socioéconomiques**

# Revenu médian après impôt des familles, 2020



# Revenu médian après impôt des familles selon le type de famille, 2020

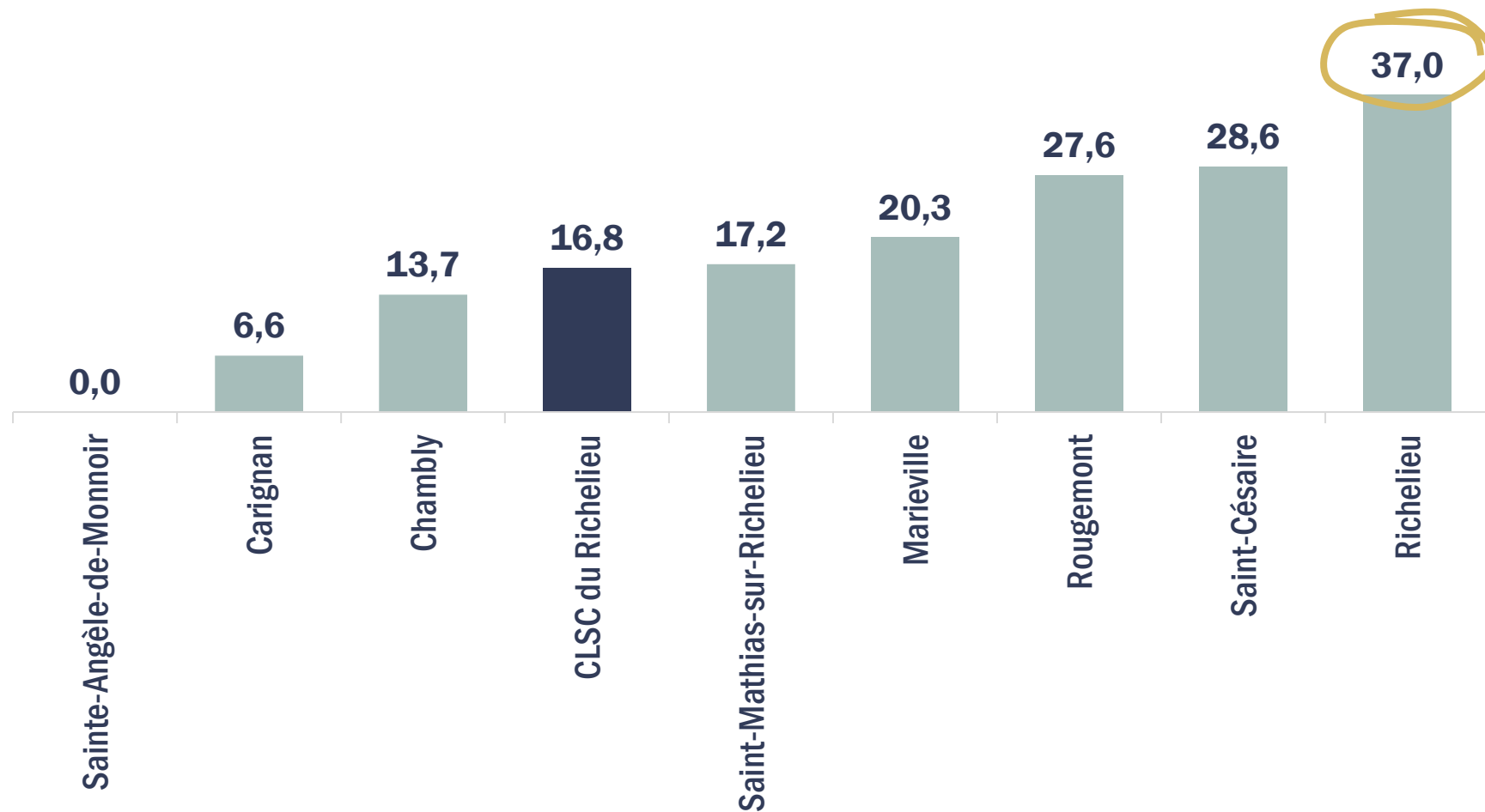


# Proportion de familles vivant en situation de pauvreté, 2020



## **3. Logement**

# Proportion de familles locataires, 2021



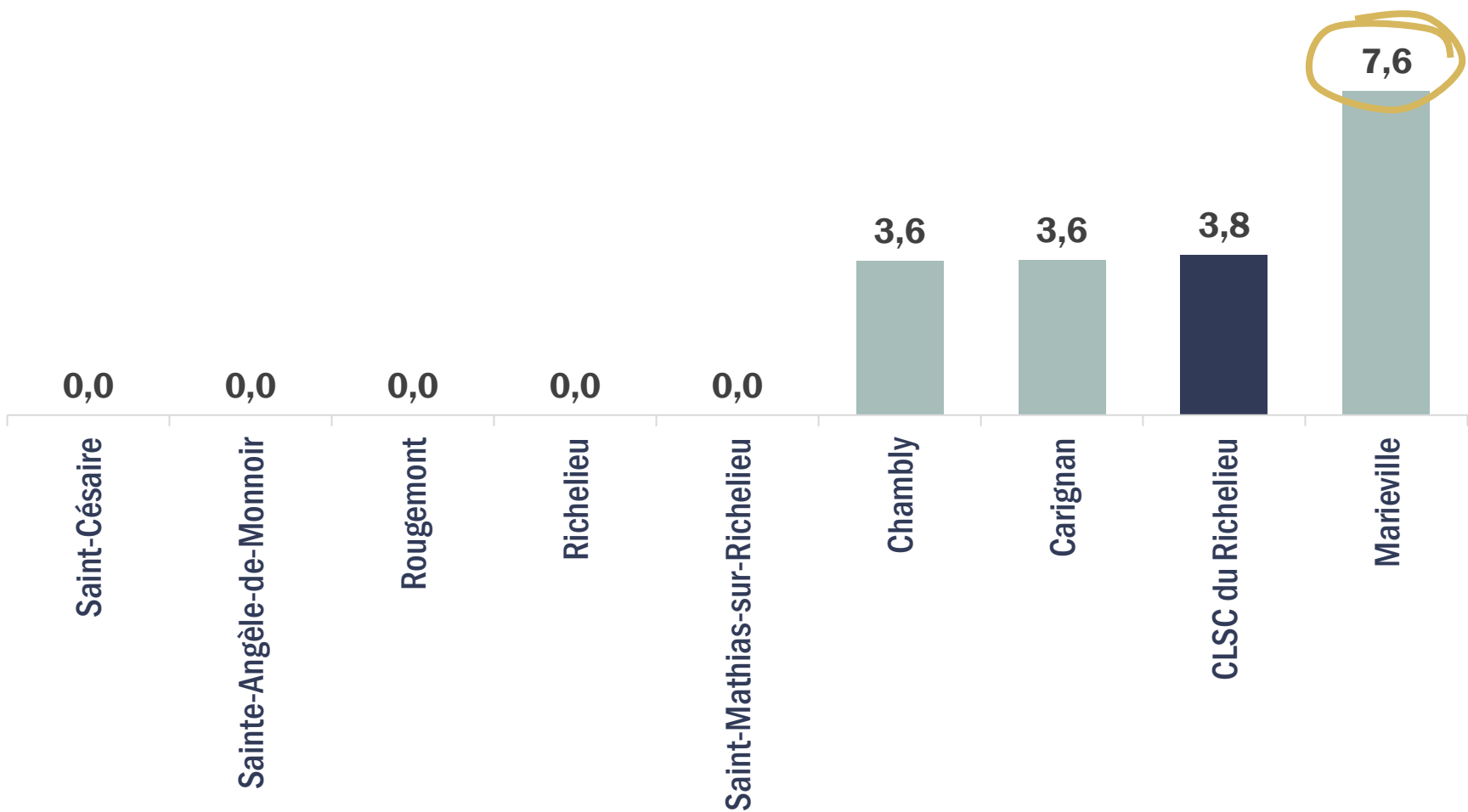
# Proportion de familles vivant dans un logement nécessitant des réparations majeures, 2021



# Proportion de familles vivant dans un logement inabordable, 2021

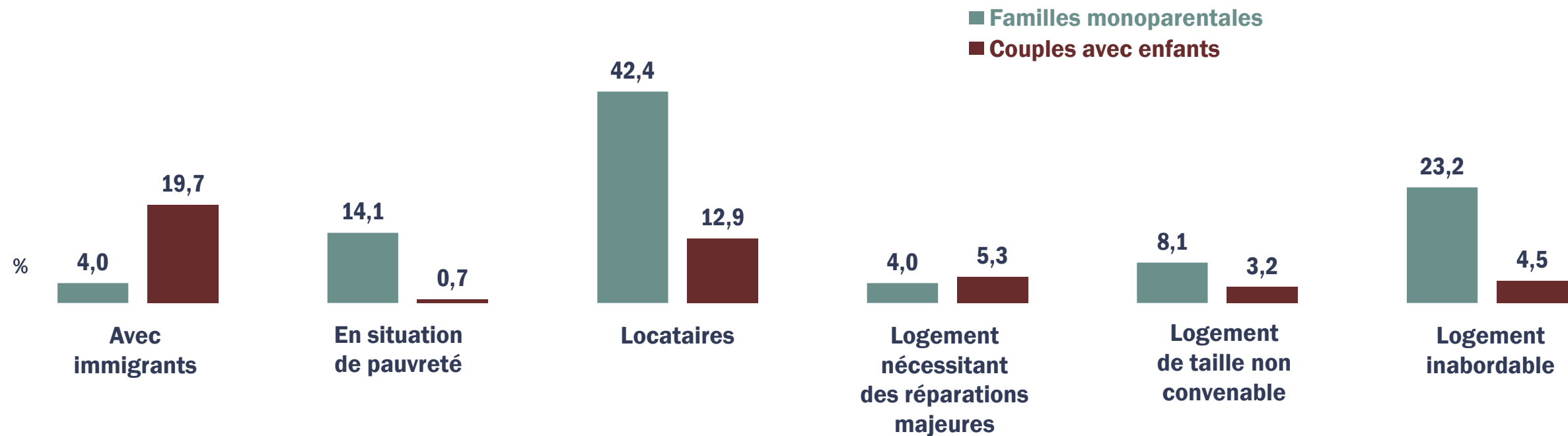


# Proportion de familles vivant dans un logement de taille non convenable, 2021



## **4. Profil différencié**

# Profil différencié selon le genre de familles, 2021



Le revenu médian des familles monoparentales est inférieur à celui des familles composées d'un couple avec enfants (53 200 c. 104 000 \$)

- La proportion de familles ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans en situation de pauvreté est nettement plus élevée chez les familles monoparentales.
- Les conditions de logement (locataires, logement de taille non convenable et logement inabordable) sont nettement plus défavorables chez les familles monoparentales.

# Questions/ Commentaires

**Julie Boulais**

**Agente de planification, de programmation et de recherche**

Secteur Planification, évaluation et surveillance

Direction de santé publique de la Montérégie

[julie.boulais.agence16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:julie.boulais.agence16@ssss.gouv.qc.ca)

# Quelques définitions

- **En situation de pauvreté.** Selon la mesure du panier de consommation (MPC). Il s'agit d'une mesure fondée sur le coût de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le seuil représente, selon des qualités et des quantités déterminées, les coûts de la nourriture, de l'habillement, du transport, du logement et des autres dépenses pour une famille de référence composée de deux adultes et de deux enfants.
- **Famille monoparentale.** Cela inclut les parents qui ont la garde principale de leur(s) enfant(s) (plus de 50 % du temps) et les parents qui ont la garde de leur(s) enfant(s) 50 % du temps et qui, le jour du recensement, étaient avec leur(s) enfant(s).
- **Logement inabordable.** Personnes vivant dans un ménage ou ménages consacrant 30 % ou plus de son revenu total aux frais de logement ou, autrement dit, dont le taux d'effort au logement est supérieur ou égal à 30 %. Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.
- **Personnes immigrantes.** Nées à l'extérieur du Canada (et non citoyens canadiens de naissance).
- **Logement inabordable.** Personnes vivant dans un ménage ou ménages consacrant 30 % ou plus de son revenu total aux frais de logement ou, autrement dit, dont le taux d'effort au logement est supérieur ou égal à 30 %. Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.
- **Revenu médian après impôt.** Le revenu médian est le revenu qui divise la population (ou les familles ou ménages) en deux groupes égaux, tel que la moitié de la population a un revenu supérieur et l'autre moitié, un revenu inférieur.
- **Taille non convenable.** Fondée sur la Norme nationale d'occupation (NNO) développée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Un logement est de «taille non convenable» s'il ne comporte pas un nombre suffisant de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage, selon le calcul prescrit par la NNO.